



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, Maire.

Etaient Présents : Mmes Corinne BOND, Laurence DOS ANJOS, Andrée GERLAND, Carole GREMILLET, Annette HENAULT, Evelyne SANQUIER, Catherine TARDY, Florence TUCHOLSKI, MM Jacques DESPLEBIN, Denis LACOUR, Yann MEHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES.

Excusés avec procuration : Mrs Wilfried CHARLES (a délégué son droit de vote conformément à l'article L2120-20 du CGCT à Mr. LACOUR) et Yannick JAUCEN (a délégué son droit de vote conformément à l'article L2120-20 du CGCT à Mme TUCHOLSKI).

Secrétaire de séance : Mme Laurence DOS ANJOS.

Assistent : Madeline TROMAS, secrétaire de la collectivité et Mme Régine BROSSARD, Trésorière.

Monsieur le maire ouvre la séance et demande s'il y a des remarques quant au compte-rendu du 06 mars 2018. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1/28-03-2018 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 DE LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote :

- le compte de gestion 2017 de la commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2/28-03-2018 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE

Mr le Maire présente le compte administratif de la commune. Le Conseil municipal l'examine et le vote en l'absence de Monsieur le Maire (article L. 2121-14 du CGCT).

Investissement :

Dépenses :	prévues : 1 467 311,53
	réalisées : 1 184 117,16
	reste à réaliser : 48 135

Recettes :	prévues : 1 467 311,53
	réalisées : 787 862,66
	reste à réaliser : 102 246

Fonctionnement :

Dépenses : prévues : 1 500 636,63
 réalisées : 632 405,83
 reste à réaliser : 0

Recettes : prévues : 1 500 636,63
 Réalisées : 1 698 728,36
 Reste à réaliser : 0

Résultat de l'exercice de clôture de l'exercice :

Investissement : - 396 254,5
 Fonctionnement : 1 066 322,53
 Résultat global : 670 068,03

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- de valider le compte administratif 2017 de la commune tel que présenté.

3/28-03-2018 AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Après avoir approuvé le compte administratif, il est proposé au conseil municipal d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

- résultat d'exploitation au 31/12/2017 : excédent 1 066 322,53
- affectation complémentaire en réserve (1068) de 342 143,5
- résultat reporté en fonctionnement (002) de 724 179,03
- résultat d'investissement reporté (001) déficit : 396 254,5

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- de valider comme présenté le résultat d'exploitation de l'exercice 2017.

4/28-03-2018 FIXATION DES TAUX DE LA FISCALITE LOCALE 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- une augmentation de 1,5% des taux de la fiscalité,
- de définir les taux suivants : taxe d'habitation : 21,42 %, taxe foncier bâti : 21,30 %,
 taxe foncier non bâti : 30,12 %. Le produit fiscal 2018 attendu est de 317 734 euros.

5/28-03-2018 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de voter la subvention de l'APE 2018 pour un montant de 400 €,
- de voter la subvention du CAF 2018 pour un montant de 750 €,
- de voter la subvention FLEUR ET POUCE 2018 pour un montant de 100 €,
- de voter la subvention du FCF 2018 pour un montant de 2200 €,
- de voter la subvention du CLUB DE RANDONNEE 2018 pour un montant de 380 €,
- de voter la subvention UFACVG 2018 pour un montant de 180 €,
- de voter la subvention BDV 2018 pour un montant de 105 €,
- de voter la subvention AVENIR 147/149 2018 pour un montant de 20 €,
- de voter la subvention BANQUE ALIMENTAIRE 2018 pour un montant de 125 €,
- de voter la subvention Fonds Solidarité Logement 2018 pour un montant de 20 €.
- de voter une enveloppe de 3720 € pour d'autres projets d'associations à venir.

6/28-03-2018 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE

Fonctionnement dépenses : 1 310 759.03

recettes : 1 310 759.03

Investissement dépenses : 952 596.25

recettes : 952 596.25

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de voter le budget primitif 2018 tel que présenté.

7/28-03-2018 Sollicitation de versement d'une subvention auprès du Département de la Vienne année 2018 au titre d'ACTIV'3 : aménagement traverse du centre-bourg

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter auprès du Conseil Départemental 86 la subvention de 31 000€ au titre d'ACTIV 3 pour 2018.

La séance est levée à 19h48